

## AUTISME ET NOUVELLES TECHNOLOGIES : Accompagner, apprendre autrement

- **Public concerné** : Familles de personnes avec autisme, associations d'usagers, professionnels du secteur sanitaire, du secteur médico-social, de l'Education Nationale
- **Lieu** : Lycée Ozanam - 1 rue de la Fraternité  
51000 Châlons-en-Champagne
- **Date** : lundi 28 novembre 2016, de 13h30 à 17h00
- **Coût** : Gratuit. Nombre de places limité.

Inscription obligatoire auprès du CREAI Champagne-Ardenne

### Documentation, information & formation, études

CREAI Champagne-Ardenne  
Délégations Lorraine & Alsace  
Cité administrative Tirlet  
5 rue de la Charrière - Bât 3  
51036 Châlons en Champagne cedex  
Tél. : 03.26.68.35.71 / Fax : 03.26.68.53.85  
Email : creai-ca@orange.fr  
Site Internet : www.creai-ca.fr

### Diagnostic & évaluation

CHU de Reims - Centre de Diagnostic et d'Evaluation  
Service de psychothérapie de l'enfant  
et de l'adolescent  
Hôpital Robert Debré  
Avenue du Général Koenig  
51092 Reims Cedex  
Tél. 03.26.78.39.67

## AUTISME ET NOUVELLES TECHNOLOGIES : Accompagner, apprendre autrement

**Lundi 28 novembre 2016,**  
de 13h30 à 17h00  
à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
(Lycée Ozanam)

# AUTISME ET NOUVELLES TECHNOLOGIES : Accompagner, apprendre autrement

Lundi 28 novembre 2016

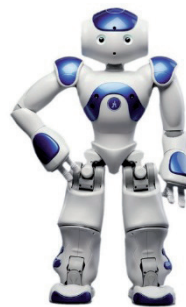
## Contexte

Les outils numériques en faveur des personnes avec autisme se sont multipliés ces dernières années : robot, montre connectée, applications, smartphones, tableau scolaire interactif, livres numériques, etc. Mais si nombre d'applications ou d'objets présentent des potentialités intéressantes en termes de compensation (aide à la communication, à l'orientation, support aux apprentissages, etc.), leur foisonnement et leur nouveauté les laissent encore largement dans le flou, et leur prix reste souvent élevé. Pourtant, dès 2007, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées a stipulé qu'« afin de permettre aux personnes handicapées de vivre de façon indépendante et de participer pleinement à tous les aspects de la vie, les États Parties prennent des mesures appropriées pour leur assurer, [...], l'accès à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication [...] » (article 9). L'article 26 du même texte précise par ailleurs que « les États Parties favorisent l'offre, la connaissance et l'utilisation d'appareils et de technologies d'aide, conçus pour les personnes handicapées, qui facilitent l'adaptation et la réadaptation ».

Comme dans le reste de la société, les outils numériques vont-ils faire ou font-ils déjà partie de la vie quotidienne des personnes avec autisme ? Vont-ils devenir un support incontournable de leur accompagnement par les aidants naturels et professionnels ? Quels sont les intérêts pour les différents acteurs de favoriser l'ouverture sur les moyens numériques actuels ? Favorisent-ils le développement et les apprentissages, en proposant un nouvel angle d'approche ? En bref, l'ouverture aux nouvelles technologies est-elle un facteur indispensable au développement global de la personne avec autisme ? Ou, au contraire, l'utilisation excessive du « tout numérique » dans l'accompagnement des personnes avec autisme ne risque-t-elle pas de déshumaniser la relation à l'autre ?

Cet après-midi a pour objectif de présenter quelques technologies développées et utilisées au quotidien par les familles et les professionnels, et d'évoquer leurs utilisations, leurs avantages et leurs limites.

<sup>1</sup>Décret n° 2010-356 du 1er avril 2010 portant publication de la convention relative aux droits des personnes handicapées (ensemble un protocole facultatif), signée à New York le 30 mars 2007



## Programme

Café d'accueil : 13h30

- 14h **Mot d'accueil**
- 14h15-14h45 **TSARA : le premier jeu pour apprendre à accompagner les personnes avec autisme**  
*Mr Thierry Dimbour, Directeur du Creai Aquitaine (Bordeaux)*
- 14h45-15h **Échange avec les participants**
- 15h-15h30 **Nao : un nouvel allié dans l'accompagnement éducatif des personnes avec autisme**  
*Mme Stéphanie Chacel, présidente de l'Association Ensemble pour Aurélien et Jason, et un bénévole de l'Association, Bourg-Fidèle (08)*
- 15h30-15h45 **Échange avec les participants**
- 15h45-16h15 **La montre connectée Watchhelp : une application pour favoriser l'autonomie quotidienne,**  
*Mme Jessika GAUER, parent d'un adolescent porteur du syndrome d'Asperger, Haute-Marne (52)*
- 16h15-16h45 **Mobiliser les nouvelles technologies comme support d'accompagnement à l'IME,**  
*Mme Millard, chef de service, et un professionnel éducatif, IME Verger Fleuri – Aube (10)*
- 16h45-17h00 **Mot de conclusion**